AFPC · Québec

Alliance de la Fonction publique du Canada

RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF RÉGIONAL

10E CONGRÈS TRIENNAL DE L'AFPC-QUÉBEC

ENSEMBLE, ON AVANCE!

du 17 au 20 juin 2021

ÉDITION VIRTUELLE

Consœurs et confrères,

Voici le rapport de mes activités depuis mon élection, en juin 2018, au poste de vice-président exécutif régional de l'AFPC-Québec.

Les activités sont présentées sous trois rubriques :

- ✓ Régionalisation
- ✓ Action politique et sociale
- ✓ Autres activités.

Mon mandat a bien sûr été marqué par une crise sans précédent dans le mouvement syndical. Au printemps 2020, nous avons été frappés par l'arrivée de la Covid-19 qui a bousculé nos activités, ici comme ailleurs. Nous étions alors en pleine mobilisation pour les votes de grève de la fonction publique et nous avions créé, au Québec, un *momentum* spectaculaire auprès des membres.

Toutefois, la pandémie a aussi permis de démontrer à nos membres, tant des secteurs de la fonction publique que des sections locales à charte directe que nous avions à cœur de les assister et de les épauler à travers cette situation inimaginable. Nous avons été très présents et efficaces pour répondre aux questions qui ont afflué au cours des premiers mois de la crise. Nous avons aussi contribué au développement de documents Questions/Réponses à l'intention de nos sections locales universitaires qui ont connu plusieurs situations particulières, entre autres, en ce qui a trait aux résidences et aux étudiants étrangers.

Mais outre la crise, mon bilan comporte nombre d'activités structurantes, politiques et mobilisatrices dont vous pouvez prendre connaissance sous les prochaines rubriques.

Conseil québécois
Depuis mon élection, le Conseil québécois (CQ) de l'AFPC-Québec s'est réuni à raison de trois à quatre fois par année. J'ai présidé l'ensemble de ses rencontres. De façon générale, le Conseil a traité de problématiques principalement régionales, mais a aussi coordonné certaines actions nationales, comme les campagnes « On est tous touchés » (défense des services publics) et celle sur les services de garde universels.

De plus, le CQ effectue les suivis au chapitre de l'éducation syndicale, la santé et sécurité au travail, l'action politique régionale et ses finances. À la suite d'élections au sein de certains conseils régionaux, de nouveaux membres ont rejoint le Conseil. Les membres du Conseil continuent de concerter leurs efforts vers une mobilisation grandissante au moyen de l'éducation et de l'action politique.

Très tôt dans mon mandat, j'ai créé un comité de mobilisation temporaire pour faire face aux nombreux défis qui se présentaient : négociations dans la fonction publique, élections fédérales et Phénix. Un des mandats de ce comité était de renouveler le logo de l'AFPC-Québec. À la suite d'une formation sur le travail d'équipe, chaque membre a pris la résolution de maximiser la collaboration au sein du groupe.

Je suis fier d'avoir contribué à la migration de notre comptabilité vers le logiciel QuickBooks. Cela a représenté un long processus et des séances de formation pour le Comité des finances et moi-même. Dans la perspective de réussir cette transition, nous nous sommes aussi adjoint les services d'un cabinet comptable.

J'ai tenu à mettre aussi l'accent sur la revitalisation du comité des jeunes et de ses représentants dans les régions du Québec. Il a été difficile de susciter l'engagement des membres plus jeunes au cours des dernières années. Heureusement, certains jeunes élus et moi-même sommes déterminés à renverser la vapeur. Nous sommes en voie de créer un réseau plus stable et constant au sein de notre organisation régionale.

Nous avons aussi rétabli nos rencontres de trois jours, même s'il a fallu s'habituer collectivement à la formule virtuelle comme en témoigne cette vignette!

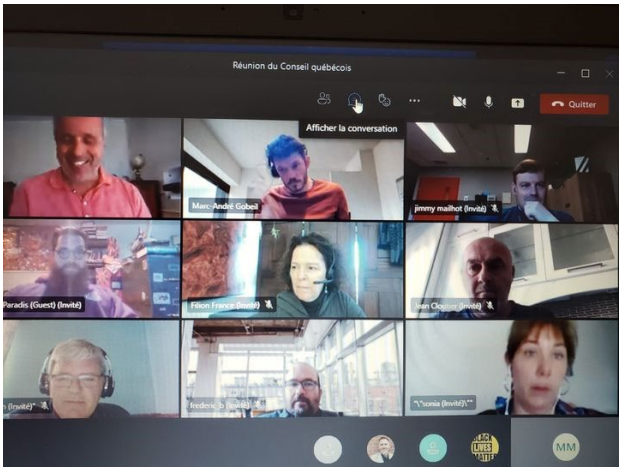

Rencontres avec les dirigeantes et les dirigeants nationaux
Depuis octobre 2018, les sections locales à charte directe (SLCD) prennent part à la rencontre des dirigeantes et dirigeants nationaux qui se tient deux fois par année. Ces rencontres sont des moments privilégiés d'échange d'information, d'expériences, de convivialité et doivent servir de tremplin de réseautage entre nos différents Éléments et SLCD. La rencontre de novembre 2019 a réuni environ 70 participants et a démontré la belle collaboration qui existe dans la région.

Ces efforts doivent être poursuivis.

C'est au cours de cette rencontre qu'a eu lieu le 1er gala de reconnaissance de l'AFPC-Québec. Cet événement visait à prendre un moment pour remercier les membres en général et pour honorer ceux qui ont eu un impact significatif dans leur domaine syndical respectif.

J'ai établi la formule du webinaire après quelques semaines pour faciliter l'interaction et permettre plus de contenu diversifié. Ces rencontres regroupent en moyenne plus de 40 participants.

De plus, l'AFPC-Québec, les différents Éléments et les SLCD ont entretenu une excellente collaboration puisque chacun a partagé le même intérêt à assurer un suivi rapide auprès des membres.

L'automne 2020 a été consacré, en grande partie, à la tenue de plus d'une vingtaine de webinaires d'information pour les votes de ratification. J'ai participé à chacun d'entre eux. Un autre chantier abondamment discuté a été un projet d'envergure visant à doter le Conseil québécois d'un nouveau plan stratégique qui tient compte de plusieurs nouvelles réalités en matière de syndicalisme de proximité.

Participation aux assemblées générales annuelles (AGA)
Depuis le début de mon mandat, j'ai eu l'honneur d'être invité par les présidentes et présidents des conseils régionaux à m'adresser à leurs membres dans le cadre de leur AGA. J'ai aussi participé aux assemblées générales de plusieurs sections locales et à des séances d'information.

Ces rencontres m'ont permis de m'imprégner des particularités régionales et d'en apprécier le reflet dans les préoccupations des membres. Ce sont des occasions d'expliquer aux membres nos positions politiques et de les tenir au courant de l'évolution de nos dossiers, particulièrement celui de Phénix et des négociations.

Phénix
Février 2020 marquait le 4e anniversaire de Phénix, qui demeure l'un de nos grands enjeux. J'ai saisi toutes les occasions qui se sont présentées pour rappeler les ratés de ce système. Ainsi, j'ai participé directement ou indirectement aux différentes activités liées à Phénix. Je voudrais citer, entre autres, les comités d'accueil surprise réservés aux politiciens (p. ex., l'ancien ministre Bill Morneau et Justin Trudeau), les BBQ pour rassembler les membres autour d'une cause commune, les occupations d'édifices libéraux, l'opération de signatures de lettres d'engagement par les élus, les activités organisées dans les régions pour dénoncer et réitérer nos revendications pour une réparation plus juste et les rencontres avec les députés de toutes allégeances, particulièrement les libéraux.

Je tiens aussi à mentionner la fermeture d'une douzaine d'édifices gouvernementaux et une rencontre avec le caucus du Bloc. Cette dernière a permis d'obtenir le soutien public du Bloc par rapport à nos revendications.

Renouvellement du logo de l'AFPC-Québec
Le nouveau logo de l'AFPC-Québec a été lancé au printemps 2021 à quelques semaines de la mise en ligne de notre site web revampé. Nous sommes particulièrement fiers de l'ajout des trois vagues représentant le majestueux fleuve Saint-Laurent.

Place aux femmes et aux groupes d'équité
Depuis mon élection, j'ai pu constater l'engagement de nos membres qui représentent ces groupes dans les différentes instances de l'AFPC-Québec ou de la FTQ. J'ai participé à l'ouverture de la conférence régionale des groupes raciaux visibles à Orford et à la Conférence nationale des femmes, tenue en avril 2020.

Action politique

Les activités du Comité d'action politique ont été axées sur différentes élections provinciales et fédérales qui ont vu l'arrivée de la CAQ au pouvoir le 1er octobre 2018 et la réélection du parti libéral en gouvernement minoritaire le 21 octobre 2019. Les dossiers des négos dans la fonction publique, de Phénix, du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et du projet de loi 59 au Québec ont aussi donné lieu à plusieurs actions.

Le résumé de toutes ces activités figure sous la rubrique ***Action politique et sociale***.

Éducation syndicale

Le Comité d'éducation s'est réuni régulièrement durant le dernier cycle pour faire le pont entre les demandes des membres et les cours offerts. Le calendrier des cours a été respecté durant de la période visée par ce rapport.

La pandémie a forcé une refonte complète de notre approche en matière d'éducation. Rapidement, le lien a été conservé avec les membres par le biais d'une foule de webinaires et de conférences où des spécialistes sont venus renseigner et expliquer à nos membres certaines réalités auxquelles nous étions confrontés comme bien sûr la pandémie et le travail, mais aussi d'autres sujets pertinents comme l'antiracisme. Nous avons constaté un engouement pour la plateforme virtuelle, tant et si bien que nous avons atteint des records de participation pour la plupart des formations et webinaires.

En marge des nouveaux défis que présentait la pandémie, des pistes très actuelles ont été explorées comme, par exemple, la possibilité de joindre les membres par une application installée sur leurs téléphones intelligents et la production de balados (*podcasts*) sur la vie syndicale et ses défis.

Finances
Le Comité des finances s'est réuni régulièrement au cours du dernier cycle, ce qui lui a permis de soumettre ses rapports au CQ. Comme mentionné précédemment, le système Simple comptable a été remplacé par le logiciel Quickbooks en janvier 2020, conformément à une résolution adoptée par le CQ.

L'AFPC-Québec est en bonne santé financière, malgré un budget de fonctionnement qui est en deçà de l'évolution du coût réel des frais liés aux activités.

Je suis fier de dire que le Comité des finances présentera un rapport clair et détaillé durant le congrès 2021.

Santé et sécurité
Le Comité de santé et sécurité a tenu des réunions malgré les différents changements survenus au sein de sa composition au cours de la période visée par ce rapport.

Une des activités coordonnées par le comité a été la campagne « Arrêtons la violence au travail ».

Tout récemment, le projet de loi 59 a fait controverse au Québec. Il a pour objet la réforme des normes de santé et sécurité au travail et porte atteinte aux droits de nos membres. Je reviendrai sur le sujet à la rubrique ***Action politique et sociale****.*

Communications
Diverses activités de communication ont été menées pendant ce mandat. Dans la majorité des cas, ces communications étaient liées aux mobilisations et au contexte politique, notamment les élections provinciales et fédérales.

Les tactiques suivantes ont été déployées dans le but de joindre les membres à chacun de ces rendez-vous importants :

- ✓ La production d'une vidéo de recrutement en vue des élections de l'automne. Les membres étaient invités à s'engager dans les activités électorales de l'AFPC-Québec. La vidéo a été relayée par infolettre à tous les membres et publiée sur la page Facebook.
- ✓ Des activités de relations publiques (entrevues et communiqués de presse) et la diffusion d'information dans les principaux médias sociaux, dont Facebook.
- ✓ L'organisation des groupes de consultation (*focus group*) dans les régions ciblées de Saguenay et de Québec pour savoir par quels moyens les membres aimeraient recevoir l'information relative au syndicat et connaître leurs réflexions et attentes en ce qui a trait à la campagne électorale fédérale.
- ✓ Des formations sur la rédaction de lettres d'opinion

En tant que porte-parole de l'AFPC-Québec, j'ai eu le privilège de réaliser des dizaines d'entrevues dans toutes les régions du Québec.

Nous remarquons un engouement pour notre page Facebook. Nous sommes d'ailleurs en voie d'atteindre les 6 000 abonnés. Un élan de mobilisation spontané pour les membres travaillant aux Plaines d'Abraham, à qui l'employeur refusait le dédommagement Phénix, en est d'ailleurs un bon exemple.

Nous remarquons de plus un changement de ton. Les commentaires sont plus respectueux, plus mesurés et témoignent d'une solidarité en hausse. Entre autres, la publication de plus de 100 photos de sections locales à travers la région pour les activités d'alerte à la grève des 22 janvier et 27 février 2020 a connu un vif succès.

Nous remarquons aussi de plus en plus de membres qui communiquent avec nous par l'entremise des messages privés sur Facebook. Nous pouvons ainsi les diriger aux bonnes sources ou répondre directement à leurs préoccupations quand c'est possible. Nous recevons la reconnaissance des membres pour la rapidité de nos interventions.

J'encourage tous les membres à s'approprier ces plateformes, à y publier des commentaires constructifs pour notre syndicat.

Négociations et conflits de travail

Nous négocions pour environ 45 unités, reliées principalement à des sections locales à charte directe (SLCD). Ces unités représentent à elles seules un peu plus de la moitié de notre effectif, soit 20 000 membres. La majorité des négociations conduites dans les SLCD ont mené à une entente sans conflit de travail, mais avec une bonne dose de mobilisation.

Depuis le début de mon mandat, nous avons affronté ensemble des conflits dans certaines unités comme celles de l'Aéroport de Montréal et de la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN).

Les membres de la CCBN ont vécu un conflit de travail marqué d'une mobilisation exemplaire et qui servira de modèle à bien d'autres unités. Une vidéo retraçant le parcours de ces membres a d'ailleurs connu beaucoup de succès. Voici quelques clichés des

nombreuses actions de mobilisation tenues par ces membres déterminés travaillant aux Plaines d'Abraham.

Il faut également mentionner la situation des Fonds non publics (FNP) sur les bases militaires où nos membres percevaient des salaires de 40 % inférieurs à ceux d'emplois similaires dans d'autres unités. À l'automne 2020, le personnel des bases de Valcartier et de Saint-Jean a obtenu des augmentations significatives et des rajustements salariaux de 3 % à 16 %, selon les classifications.

Une campagne de mobilisation importante a aussi été mise en branle récemment pour soutenir les membres de la Fraternité des constables du contrôle routier du Québec. Le point de revendication principal est la relativité salariale. Entre autres, nos réseaux ont lancé une campagne d'envoi massif de courriels visant la direction de la SAAQ et les députés concernés.

Syndicalisation

L'AFPC-Québec, avec la MUNACA, a mené une campagne de syndicalisation pour le personnel non académique de l'Université McGill au cours de l'été et de l'automne 2018. Une requête en accréditation a été déposée le 1er octobre. La requête a permis de syndiquer 600 nouveaux employés et de les intégrer à l'unité de négociation de la MUNACA. Par le fait même, l'AFPC-Québec et la MUNACA ont su régler un problème d'interprétation des limites de l'accréditation qui datait de 1994.

L'AFPC-Québec a fait une percée au sein de la fonction publique québécoise en accueillant la Fraternité des constables du contrôle routier du Québec (FCCRQ) en juin 2019. Réunis en assemblée générale, les membres ont voté majoritairement en faveur d'une entente de services avec l'APFC-Québec. La Fraternité représente quelque 300 agents de la paix qui veillent à l'application des lois et règlements relatifs au transport de personnes et de bien sûr toutes les routes du Québec.

L'AFPC-Québec continue d'être une référence pour les employés du secteur universitaire et de la recherche. Elle a déposé une requête en accréditation en juin 2019 dans le but de représenter les employés de recherche et les stagiaires postdoctoraux de l'École de technologie supérieure. Il s'agit d'un groupe d'environ 100 personnes.

L'AFPC-Québec a lancé une campagne de syndicalisation auprès des membres de l'unité de négociation des techniciens et des employés de bureau du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ). Le SFPQ est un syndicat indépendant qui n'est affilié à aucune centrale syndicale. Des membres du SFPQ ont courtisé l'AFPC-Québec afin, disaient-ils, de joindre un vrai syndicat. Le SFPQ a la réputation d'être un syndicat au penchant patronal. Jusqu'à présent, la réception des membres de l'offre de services de l'AFPC-Québec est excellente. Une période ouverte vient de se terminer et une autre s'ouvrira en 2021.

Au printemps 2021, l'AFPC-Québec a aussi accueilli un nouveau groupe. En effet, nous avons obtenu une accréditation pour le Centre de transformation du logement communautaire.

Dossiers juridiques

Munaca et les art. 39 C.t.

En 2018, nous poursuivions les audiences sur les très nombreux cas d'art. 39 C.t. sur les exclusions de l'accréditation de MUNACA (ce qui a englouti une grande partie de nos ressources). Une nouvelle accréditation a été obtenue pour l'unité de MUNACA en août 2019, réglant une grande partie des art. 39 C.t. en lien avec l'exclusion des postes M. Cela a permis de rapatrier 572 postes professionnels dans l'unité.

Université de Montréal et « l'affaire Gilligan »

Cette affaire a été grandement médiatisée en 2018, alors que l'UdM a poursuivi le SESUM et ses exécutants en responsabilité civile solidaire pour 50 000 $ et injonction, invoquant que des moyens de pression utilisés étaient discriminatoires et portaient atteinte à leur réputation : distribution de tracts avec des caricatures de dirigeants de l'UdM en personnages de Gilligan en période de négociation. Nous avons dû déposer une requête en abus de procédure et le dossier s'est retrouvé devant le juge en chef. Après une conciliation, nous avons réglé avec seulement une lettre d'excuses et un engagement à utiliser les services de médiation du TAT pour améliorer les conditions de travail (liberté d'expression syndicale).

Cette affaire démontre les relations très difficiles et judiciarisées avec l'UdM en 2018-2019. Il y a aussi eu des plaintes pour représailles en lien avec les activités syndicales (congédiement et mesures disciplinaires) qui ont été réglées avec d'importants gains pour les membres.

Équité salariale

À l'hiver 2019, nous avons travaillé avec Robert Lamoureux sur les soumissions à la CNESST concernant un litige sur la position de l'Université Laval voulant que la *Loi sur l'équité salariale* exclut les stagiaires postdoctoraux. Nous attendons toujours la décision, mais nous évaluons présentement la possibilité de contester les exclusions de l'article 8

de la *Loi sur l'équité salariale* qui écartent une partie importante de notre effectif. Un recours visant les nouvelles dispositions de cette loi a été déposé le 14 janvier 2020 à la Cour supérieure (recours incluant les affiliés FTQ, la CSN et la CSQ).

TRAC
Nous collaborons avec le cabinet Raven pour la contestation de l'article 8 de la *Loi sur les syndicats professionnels*.

Stagiaires postdoctoraux - Université Laval
En janvier 2020, après deux années d'audience, on a obtenu une décision du TAT confirmant que l'accréditation du SPPRUL-Université Laval n'a jamais couvert les postdocs et que nous étions bel et bien en champ libre lorsque nous les avons accrédités en 2013. Le Tribunal a conclu que le SPPRUL ne détient nullement un monopole sur les fonctions de recherche à l'Université. Le Tribunal a décidé d'actualiser l'accréditation du SPPRUL pour refléter la nouvelle terminologie des statuts de l'Université, l'ancienne étant désuète depuis les années 1990.

Action politique et sociale

Élections provinciales et fédérales
En 2018, une coalition syndicale a organisé la pré-campagne « Du pareil au même » pour montrer la similarité entre la CAQ et le PLQ dans leur approche et leurs politiques. Des activités ont été menées dans une quinzaine de circonscriptions.

Le sondage qui a suivi cette campagne a permis de savoir que 51 % des gens ont vu ou entendu parler de notre campagne, ce chiffre passant à plus de 70 % dans les circonscriptions ciblées. Par ailleurs, un peu plus de 60 % des gens affirment que les syndicats ont le droit de se mêler de politique.

Dans le cadre des élections fédérales qui ont eu lieu en octobre 2019, le Comité d'action politique a entrepris des activités d'information et d'éducation politique auprès de nos membres. Les actions visaient à sensibiliser les membres à la nécessité de faire barrage aux conservateurs, dont le précédent mandat s'était révélé catastrophique pour la fonction publique. L'AFPC-Québec a atteint son objectif général : seules deux des sept circonscriptions ciblées ont élu des candidats conservateurs (Montmagny et Chicoutimi).

Des sept circonscriptions ciblées au départ, nous avons jugé pouvoir encore faire bouger les choses à Beauport-Limoilou, Québec et Trois-Rivières. Nous avions raison. Un de nos grands défis, nouveau en 2019, était le respect des budgets nationaux établis par la Loi. Voici un résumé des actions tenues en marge de ces élections :

- ✓ 27 messages publiés sur notre page Facebook
- ✓ Manifestation à Trois-Rivières où nous avons dérangé le discours de lancement de campagne du candidat conservateur
- ✓ 22 lettres d'opinion écrites par les membres et publiées dans différents quotidiens

- ✓ Assemblée téléphonique (*townhall*) avec les analyses d'un politologue (plus de 1 650 participants)
- ✓ Organisation d'un débat électoral à Trois-Rivières
- ✓ Manifestation à Drummondville
- ✓ Porte-à-porte dans les circonscriptions de Beauport-Limoilou et de Québec.

Malgré la réélection des libéraux, l'action politique doit demeurer au cœur de notre mandat.

Rencontres avec des députés.es et la classe politique
Au cours de nos nombreuses mobilisations durant mon mandat, j'ai bien sûr rencontré de nombreux députés de tous horizons politiques dont je ne ferai pas l'énumération en ces pages. Toutefois, certaines occasions méritent d'être soulignées.

Dans le cadre des manifestations entourant Phénix, j'ai pu m'entretenir avec Justin Trudeau afin de le sensibiliser aux souffrances de nos membres et à l'importance de leur offrir réparation.

Fait rare, j'ai eu accès à l'ensemble du caucus du Bloc québécois en février 2020. Au cours de cette rencontre, je leur ai présenté le sombre tableau des ravages de Phénix pour nos membres.

J'ai mené aussi une charge politique dans le dossier des langues officielles dans la fonction publique, constatant de nombreuses lacunes rapportées par nos membres.

Entre autres, de nombreux membres du Québec ont de plus en plus de difficulté à

travailler en français et à obtenir les documents de travail dans leur langue. La pandémie a d'ailleurs exacerbé le problème.

J'ai accordé plusieurs entrevues médiatiques à ce sujet. Mes interventions ont été remarquées puisqu'en février 2021, j'ai été invité à comparaître devant le Comité des langues officielles de la Chambre des Communes. À cette occasion, j'ai présenté la problématique à l'ensemble du Comité, appuyé par des exemples concrets.

Un autre important dossier qui est encore d'actualité au Québec est la réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) qui a un impact majeur et indésirable sur nos membres des sections locales universitaires. La réforme du PEQ présentée par le gouvernement Legault mine les possibilités des étudiants étrangers de se trouver un emploi durable après leurs études au Québec. J'ai donc invité la ministre responsable, Nadine Girault, à rencontrer nos membres à l'occasion d'un webinaire informel afin qu'elle puisse entendre leurs inquiétudes. Malheureusement, la ministre a décliné notre invitation. Nous avons tout de même signé plusieurs lettres de dénonciation envoyées par des groupes de pression à la classe politique.

À l'automne 2020, le Fonds de recherche du Québec a entamé des consultations dans le cadre de son étude sur le thème « Réinventer l'université tous ensemble ». L'AFPC-Québec a saisi l'occasion pour présenter son propre mémoire dans l'objectif de faire connaître les revendications et propositions des membres du secteur universitaire. Le mémoire, présenté en collaboration avec le Conseil québécois des syndicats universitaires (CQSU), était très étoffé, comme en font foi ses 19 pages. Notre manuscrit a d'ailleurs été remarqué puisque des scientifiques ont demandé au Fonds de le consulter avec notre accord. Voici les thèmes abordés.

- ✓ Santé et sécurité de la population universitaire
- ✓ L'importance des données
- ✓ Accessibilité et démocratisation
- ✓ Financement des universités : concurrence et encadrement
- ✓ Marchandisation de l'éducation
- ✓ Écouter les mobilisations

D'autre part, le projet de loi 59 sur la réforme des normes de santé et sécurité au travail fait lui aussi controverse au Québec. Cette réforme était très attendue, la loi n'ayant pas été modifiée depuis 40 ans. Malheureusement, d'importants reculs viennent compromettre la santé et la sécurité des travailleurs, notamment au chapitre de la prévention. Nous nous sommes donc joints à d'autres syndicats et organismes pour dénoncer ces reculs et exiger que le gouvernement corrige le tir. Plusieurs membres ont payé une visite impromptue au bureau de leur député et j'ai fait de même!

J'ai par ailleurs appuyé des syndicats affiliés dans leur lutte, comme à l'occasion du lockout des membres du Syndicat des Métallos affilié à la FTQ. Nous avons soutenu les travailleurs de l'ABI en lockout de janvier 2018 à juillet 2019.

Autres activités

AFPC
En tant que membre du CEA et du CNA, j'ai pris part aux différentes rencontres au cours desquelles j'ai défendu les intérêts de tous les membres de la région.

Conférences
J'ai participé à la conférence sur la santé et sécurité au travail et à l'ouverture de conférences de divers groupes : les femmes, les groupes d'équité, les tables rondes de sections locales à charte directe (SLCD) et des SLCD universitaires.

Contribution à la FTQ : Bureau, Conseil général, Congrès et Fonds
Une trentaine de membres de l'AFPC-Québec ont participé au dernier congrès de la FTQ, qui s'est déroulé à Québec du 25 au 28 novembre 2019. À cette occasion, le caucus de l'AFPC-Québec a élu nos es représentants au Conseil général de la FTQ, où nous détenons huit sièges. J'ai également participé aux rencontres mensuelles du Bureau de la FTQ ainsi qu'à celles du Fonds FTQ. Je suis d'ailleurs heureux de l'élection d'une de nos membres, Fedoua Hritel, au Bureau de la FTQ à titre de vice-présidente suppléante à la condition féminine. Il est aussi important de mentionner que plusieurs membres de l'AFPC-Québec siègent à différents comités de la FTQ.

Ensemble, on avance!
Soumis respectueusement,

Yvon Barrière